



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LICENCE DE STATION DE NAVIRE N°0116A165480FAD5869

SHIP STATION LICENCE  
LICENCIA DE LA ESTACION DE BARCO (\*)

Valable jusqu'au : 31/12/2017

Validité prorogée au : 31/01/2018

Identifiant : SB 223427  
Code CIAC : SANS

ANFR 000072-D-18-000710

M. GAUDOUX DIDIER  
29 RUE DU LOUVRE  
78220 VIROFLAY

Type de navire : PLAISANCE  
MMSI : 227 408 330  
Indicatif d'appel : FAD5869  
Nom : LANN AEL II  
Quartier / Immatriculation : VA F37240D

Annexe(s) :

Qté	Type d'équipement	Référence commerciale	Puiss. Ém.	Bande de fréquence
1	VHF ASN	ICOM IC M 505	25,0 W	DE 156 MHZ A 174 MHZ
1	AIS	ICOM MA 500 TR	2,0 W	DE 156 MHZ A 174 MHZ
1	BALISE COSPAS S EPIRB	OCEAN SIGNAL RESCUE ME EPIRB 1	5,0 W	121,5 MHZ ET 406,025 MHZ

Cachet de l'autorité :



À Paris, le 09/12/2016

Le Sous-Directeur de la Sécurité Maritime

Vincent DENAMUR

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes de secours, les CROSS, le CNES et l'UIT à qui elles sont communiquées afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'adresse indiquée au dos de cette licence. Le téléservice de gestion des licences et MMSI fait l'objet d'une délibération de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) n° 2015-270 du 18 juillet 2015 et d'un arrêté du 2 octobre 2015.

(\*) Conformément au Règlement des Radiocommunications annexé à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications actuellement en vigueur, et aux dispositions des articles D 406-11 et D 406-12 du code des postes et des communications électroniques, la présente autorisation est délivrée pour l'installation et l'utilisation des équipements radioélectriques décrits ci-dessus.